

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°24.05.36

Présents	21
Pouvoirs	10
Absents Excusés	2

DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-
RHONE – AU TITRE
DE L'AIDE A LA
PROVENCE VERTE
POUR L'OPERATION
« 1 JOUR 1 ARBRE »

EXTRAIT DU R
DES DELIBERE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 013-211300157-20241209-24_05_36-DE

S'LO

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 03 décembre

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

POUVOIRS : Corinne LE MEUT à Richard MALLIÉ, Stéphan PIERRACCINI à Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER à François DENIAU, Roger MOSSÉ à Evelyne LOUIS, Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Catherine FOULON à François DENIAU, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

ABSENTS EXCUSÉS : Hervé CAYLA, Julien BOULARD.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

Face à la crise environnementale actuelle, les collectivités locales ont un rôle clé dans la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité. Le programme "1 Jour, 1 Arbre" lancé par la commune en 2023 offre une solution concrète pour mobiliser les habitants autour d'un projet écologique fédérateur. Ce projet vise à planter au moins un arbre par jour, en impliquant activement les citoyens, les écoles, et les associations.

L'opération a déjà permis des plantations en bord de route (3 Pigeons), dans les écoles et les lotissements, ainsi que dans des projets d'aménagement (Plein Soleil, place des Marronniers, rues Cassin et Daudet et le Belvédère du village).

La Ville souhaite poursuivre son engagement de plantations et, à ce titre, sollicite une subvention pour accompagner les futures plantations :

Le coût total du projet est estimé à 390 000 € HT. La commune propose de solliciter le soutien financier du Département dans le cadre des dispositifs d'aide aux infrastructures publiques au taux de 70%, soit un montant de 270 000 €.

C.M du 09/12/2024
Délibération n°24.05.36

Le plan de financement de ces travaux

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024
ID : 013-211300157-20241209-24_05_36-DE

Conseil Départemental	70 %	270 000 €
Financement Communal	30 %	120 000 €
TOTAL	100 %	390 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 28 novembre
2024,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DEMANDE l'aide financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour l'opération un jour un arbre au titre de l'aide à la Provence Verte – Année 2025.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le : 17/12/2024



Richard MALLIÉ,
Maire.